

# Agenda 21 :

## Une commission extra-municipale mi-janvier 2010

lundi 14 décembre 2009



### Pourquoi ? Comment ?

Une réunion publique sur l'Agenda 21 s'est déroulée vendredi à la salle communale. Orchestrée par Sylvie Guezet, élue municipale et chef du comité de pilotage, la soirée aura permis à la cinquantaine de Pancraciens de mieux cerner les enjeux.

### L'Agenda 21, c'est quoi ?

Sylvie Guezet l'a rappelé en début de soirée. « **Il s'agit de construire un projet de développement global pour les dix ans à venir. Nous resterons à notre échelle, sur notre mandat. Cela consiste en la réalisation d'une stratégie locale de développement durable dans la commune.** » Une commune déjà engagée dans des actions concrètes. « **Après un état des lieux, on détermine les priorités. Ensuite, il y a des propositions, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.** »

### Quelles actions ?

Le maire Serge Paris a évoqué quatre points sur lesquels la commune mène des actions : la récupération du papier, les produits phytosanitaires, les espaces verts, l'éclairage public.

La commune vient d'obtenir la première étoile (il en existe trois) de la charte d'entretien des espaces publics, signée avec le conseil général. Des actions sont menées pour le tri des déchets (avec des composteurs), le tri des papiers avec l'association Triages. « **Cette association emporte les papiers à Orval, dans une usine qui recycle le papier en essuie-main et en papier-toilette** », a précisé Sylvie Guezet. « **Il y a seulement 5 usines de ce type en France, elle est située à 20 km de chez nous** ». Concernant l'éclairage public, le premier adjoint Claude Frèche a évoqué la convention signée avec l'Agence de Maîtrise de l'énergie. « **Cette étude va établir un diagnostic qui permettra de réaliser des économies d'énergie.** »

### Pourquoi une commission extra-municipale ?

Le but de la soirée était aussi d'impliquer la population. L'intérêt du public était évident. Les Pancraciens sont maintenant invités à se faire connaître en mairie jusqu'au vendredi 15 janvier, afin de constituer une commission extra-municipale.

Point important qui a valu de nombreuses questions à Chantal Tabard, présidente de la commission environnement et développement durable de la communauté de communes, et à Gérard Leroy, élu municipal de Granville. L'occasion de rappeler qu'à Saint-Planchers, le ramassage des déchets ne sera plus le samedi mais le mercredi dès le mois de janvier.